Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 78 (1927)

Heft: 11

Artikel: La pyrale grise du mélèze est polyphage

Autor: Barbey, A.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-784685

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La pyrale grise du mélèze est polyphage.

Le sylviculteur de la région alpestre est plus rarement que celui de la plaine aux prises avec les invasions d'insectes. En effet, la forêt de haute montagne est moins exposée que celle des régions basses aux déprédation des ravageurs primaires parmi lesquels on peut citer certains macrolépidoptères tels que le bombyce du pin et la fidonie, la nonne, etc., dont les apparitions inopinées déterminent le dépérissement de peuplements entiers. On ne rencontre presque jamais de grosses chenilles phytophages dans les forêts élevées, car les conditions climatériques des Alpes ne favorisent pas l'établissement et la reproduction d'insectes exigeant pour leur évolution une longue période de chaleur estivale.

Cependant, il est un papillon de la famille des Tortricides, la pyrale grise du mélèze (Steganoptycha pinicolana Zll.), qui fait exception à la règle et qui cause un réel dommage aux mélézeins. Il apparaît à la fin de juillet ou au commencement d'août, dépose ses œufs sur les rameaux où ils hivernent. En mai, les jeunes chenilles se mettent à ronger les aiguilles en formation. Déjà à la fin de juin, les mélèzes jaunissent puis revêtent cette couleur de rouille qui, à distance, fait croire aux touristes et aux personnes non initiées à ce genre de dommages, que la forêt a été parcourue par un feu de cimes ou qu'elle a gelé. Peu après que les chenilles sont descendues en terre pour hiverner dans la couverture morte, les frondaisons redeviennent vertes sous l'influence de la sève du mois d'août.

La pyrale du mélèze apparaît tous les 6-10 ans et ses invasions durent en général trois — rarement quatre — ans. Si l'on ne constate pas le dépérissement rapide de peuplements entiers, ces invasions répétées sur des arbres âgés provoquent cependant le desséchement des cimes ou d'une portion de la frondaison; elles anéantissent le plus souvent la formation des cônes et des graines et provoquent une diminution de l'accroissement.

Les conditions du rajeunissement naturel sont déjà suffisamment précaires dans des régions au climat rude et dans des forêts soumises souvent au parcours du gros et du petit bétail sans que les ravageurs ne viennent encore compromettre l'ensemencement naturel. Il est indéniable que, dans le Valais et l'Engadine surtout, certaines forêts âgées de mélèze sont périodiquement décimées et privées d'un rajeunissement naturel à la suite des atteintes de la pyrale grise.

Ce microlépidoptère passe pour monophage en ce sens que ses ravages apparaissent d'une façon plus apparente et généralisée sur le mélèze que sur les autres conifères composant la forêt des altitudes élevées. Toutefois, on surprend, durant certaines invasions, des chenilles et surtout des cocons dans les pousses du pin de montagne et de l'arolle. Il semble que la chenille recherche ces essences et leurs

rameaux extrêmes pour y muer et s'y nymphoser plus que pour se nourrir des aiguilles plus dures et coriaces que celles du mélèze.

Déjà Coaz, qui a décrit les mœurs de ce lépidoptère dans les Alpes helvétiques, a signalé son caractère de polyphagie.¹

L'invasion qui affecte actuellement les forêts de l'Engadine revêt une acuité qui ne semble pas encore avoir été dépassée. En effet, en juillet 1926, la pyrale était réapparue surtout dans la région des lacs de la Haute-Engadine et l'on pouvait escompter pour 1927 une large extension de ce fléau : c'est ce qui n'a pas manqué de se produire. On peut prévoir qu'en 1928 l'invasion se déplacera probablement pour diminuer d'intensité dans les forêts particulièrement infestées à l'heure actuelle; il est à présumer qu'elle disparaîtra presque complètement en 1929 dans ces dernières.

Notre illustration donne une impression du caractère d'intensité de l'apparition actuelle de la pyrale dans les forêts communales de Celerina, des deux côtés de la route reliant St-Moritz à cette dernière localité. En effet, au dessous d'un ancien peuplement de mélèze infesté, une plantation d'arolles et d'épicéas, âgée de 20 à 25 ans, est envahie par les chenilles. Les pousses de ces deux conifères sont partiellement entamées et recouvertes de débris d'aiguilles desséchées, entremêlées de fils de soie. On remarquera sur notre photographie que la flêche de l'épicéa est, à sa base, recouverte d'un duvet soyeux qui constitue bien le critère le plus frappant et le plus typique de ce dommage encore inédit.

On peut se demander si l'attaque va provoquer, en 1928, le dépérissement ou tout au moins la déformation de ces jeunes arbres; c'est ce que nos constatations de l'été prochain nous révèleront. Il n'en est pas moins vrai que, lors de certaines invasions intenses, la pyrale du mélèze peut revêtir un caractère de polyphagie qui rend la défense de la forêt alpestre contre ce ravageur d'autant plus difficile. Jusqu'ici, les sylviculteurs de la montagne, les entomologistes forestiers et les auteurs qui se sont occupés de cette question — en particulier Coaz — ont prôné l'emploi de l'arolle, de l'épicéa et du pin de montagne comme essences de remplissage et de sous-bois dans les peuplements clairiérés et périodiquement attaqués du mélèze.

Peut-être que le *Picea pungens* ou le douglas bleu, conifères exotiques de valeur déjà introduits avec succès dans certains jardins et reboisements d'essais de l'Engadine, seraient susceptibles de mieux résister que nos conifères indigènes aux atteintes de la *Steganoptycha pinicolana* Zll., dont la voracité n'est malheureusement pas entravée d'une façon appréciable par les tachines, les ichneumons, les oiseaux ou les champignons parasitaires.

Montcherand sur Orbe (Vaud), août 1927.

A. Barbey.

¹ C. Coaz: «Über das Auftreten des grauen Lärchenwicklers als Schädling in der Schweiz und den angrenzenden Staaten.» — Berne, Stämpfli, 1894.